



## Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire

n°22 - 2020

L'an deux mil VINGT, le DIX du mois de JUILLET le Conseil Communautaire du Massif du Sancy dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Saint Victor la Rivière sous la Présidence de Monsieur Lionel GAY.

XXXXXXXXXX

ÉTAIENT PRESENTS :

Besse	Mme TARTIERE Catherine, Mrs GAY Lionel, PERRON Jacques, MARLET Pierre
Chambon/Lac	Mr LABASSE Emmanuel
Chastreix	Mr BABUT Michel
Compains	Mr VALETTE Henri
Egliseneuve d'Entraigues	Mr CARDENOUX Didier
Espinchal	Mr CHANIER Jean-Luc
La Bourboule	Mmes EYRAGNE Violette, DEVELAY-MICHELIN Brigitte, Mrs CONSTANTIN François, BATTUT Romain, DANJOUX Hugues, EYRAGNE Jean-Marc
La Godivelle	Mme MANSANA Jocelyne
Le Mont-Dore	Mmes MABRU Michelle, SAVOLDELLI Florence, MONESTIER Séverine, Mrs DUBOURG Sébastien, DECARRE Patrice
Le Vernet Ste Marguerite	Mr DABERT Laurent
Montgreleix	Mr MAGE Jean
Murat le Quaire	Mr CASSIER Jean-François
Murol	Mrs GOUTTEBEL Sébastien, DUMONTEL Roger
Picherande	Mr ECHAVIDRE Frédéric
Saint Diery	Mr CHASSARD Frédéric
St Genes Champespe	Mr PERRON Roland
Saint Nectaire	Mme LEFEUVRE Marion, Mr BELLONTE Alphonse
St Pierre Colamine	Mr CLECH Michel
St Victor la Rivière	Mr GORY François
Valbelex	Mme LANCELLE Elsa

XXXXXXXXXX

**Secrétaire de séance :** Mme LANCELLE Elsa**Nombre de Conseillers :** En exercice : 35 - Présents : 34 - Votants : 35 - pouvoirs : 1**POUVOIRS :** Mme DECHAMBRE Brigitte à Mr PERRON Jacques**Absents/Excusés :** /**Délégués suppléants assistant au conseil :** Mmes PANCRACIO Amélie, LETELLIER Martine, Mrs VALLON Philippe, VERDIER Marcel, BOUYON Bernard, POUGHON Michel, CHAUVET Alain

Le quorum étant atteint, le conseil peut délibérer.

XXXXXXXXXX

**OBJET : Désignation des délégués de la Communauté de Communes du Massif du Sancy à l'ACOFOR**

Vu le Code Générale des Collectivités Territoriales ;  
Vu les statuts de la Communauté de Communes du MASSIF DU SANCY ;  
Vu la délibération n° 130 / 2018 en date du 30 Octobre 2018 validant l'adhésion de la Communauté de Communes du MASSIF DU SANCY à l'Association des Communes FORestières du Puy-de-Dôme (ACOFOR) ;

Monsieur le Président rappelle que la Communauté de Communes du MASSIF DU SANCY est adhérente à l'Association des Communes FORestières du Puy-de-Dôme depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2019 en lieu et place du Pays du Grand Sancy.

Il convient de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant de la Communauté de Communes du MASSIF DU SANCY au sein de l'Association des Communes FORestières du Puy-de-Dôme.

Monsieur le Président propose Monsieur Alphonse BELLONTE en tant que délégué titulaire et Monsieur Sébastien DUBOURG en tant que délégué suppléant.

Après en avoir délibéré le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- ❖ DESIGNER Monsieur **Alphonse BELLONTE** en tant que délégué **titulaire** et Monsieur **Sébastien DUBOURG** en tant que délégué **suppléant** pour représenter la Communauté de Communes du MASSIF DU SANCY à l'Association des Communes FORestières du Puy-de-Dôme ;
- ❖ MANDATER son Président pour en informer l'Association des Communes FORestières du Puy-de-Dôme.

Ainsi fait et délibéré,  
Les Jour, Mois, An que sus dit  
Au registre sont les signatures  
Pour copie conforme  
Le Président,  
Lionel GAY

